



Commune de Céligny
République et Canton de Genève



ANNEXE 8

Mairie de Céligny
Requête LRDBHD
Route de Crans 1
1298 Céligny

info@celigny.ch
022 776 21 26

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR L'UTILISATION DE L'ESPACE AERIEN**

1. Coordonnées du requérant

Nom : Prénom :
Adresse :
NPA : Ville :
Adresse e-mail :
N° de téléphone joignable durant toute l'activité :

2. Informations sur la manifestation

Nom de la manifestation :
Date de la manifestation :
Lieu exact de la manifestation :

3. L'espace aérien sera utilisé pour :

- Lâcher de ballons (remplir point 4 ci-dessous)
- Vols captifs de montgolfières (remplir point 5 ci-dessous)
- Vols captifs de dirigeables (remplir point 5 ci-dessous)
- Vols de modèles réduits (remplir point 5 ci-dessous)
- Feux d'artifices (remplir point 6 ci-dessous)

Remarque : Le lâcher de lanternes lumineuses est interdit à Genève, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 janvier 2014.

4. Informations relatives aux lâcher de ballons

Heure du lâcher : h
Nombre de ballons :
Commentaires :

Remarque : Aux abords d'un aéroport, les ballons sont soumis aux conditions suivantes :

- maximum 300 ballons peuvent être lâchés en même temps
- Les ballons ne doivent pas être reliés entre eux (pas de "grappes")
- pas d'attaches métalliques et pas de feux de bengale attachés aux ballons

Formulaire à envoyer dûment rempli au plus tard 14 jours avant la date de la manifestation à l'adresse suivante : specialflight@skyguide.ch

5. Informations relatives à l'activité de montgolfière/dirigeable et/ou modèles réduits

Heure de début et fin de l'utilisation de l'espace :

- Date : de h à h
- Date : de h à h
- Date : de h à h
- Date : de h à h
- Date : de h à h

Hauteur maximale :

Rayon de la zone utilisée (uniquement pour modèles réduits) :

Commentaires:

Pour les vols libres de tous autres aéronefs, le formulaire "Demande de vol spécial" doit être envoyé en complément de la présente demande.

Formulaire(s) à envoyer dûment rempli(s) au plus tard 14 jours avant la date de la manifestation à l'adresse suivante: specialflight@skyguide.ch

6. Informations relatives à l'utilisation de feux d'artifices

Pour les feux d'artifices, le formulaire "Demande d'autorisation pour un spectacle pyrotechnique" doit être complété et envoyé au service des armes, explosifs et autorisations (SAEA) à l'adresse suivante: armes@police.ge.ch.